

II. — PARTIE PRATIQUE.

N° 1.

LETTRES CANADIENNES.

(Huitième lettre.)

BIEN CHÈRE SŒUR MARIE,

Me voici donc à Montréal, populeuse ville commerçante, assise dans une île en forme de corbeille que bercent des eaux courantes et limpides. Le centre de l'île se dresse en crête de collines boisées, où serpentent les tramways de la banlieue, d'où l'œil promène son plaisir sur des plaines interminables, qui sommeillent en cette saison sur les deux rives du Saint-Laurent et de ses lacs tranquilles.

Montréal, avec ses essaims de souvenirs historiques, qui voltigent, depuis le matin éloigné de la colonie française, sur les monuments et les dômes, qui se blottissent dans les ruines, qui se rassemblent dans les rues, sur les places, qui pleurent et prient dans les murs des couvents et sur l'autel des églises ! C'est le siège d'un archevêché, d'une Cour de justice, d'une Université protestante et d'une autre catholique souriante d'espérance sous les blancs tissus de son berceau. La population, hormis une poignée de cosmopolites, est en très grande majorité d'origine Canadienne française.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

Morphologie.

Chap. VII. — La préposition.

I. DÉFINITION : mot invariable qui se place devant un nom, pronom, infinitif, pour marquer la relation de son régime avec un autre mot : — "à Montréal ; le centre de l'île ; en crête."

II. DIVISION. — Les principes sont : — "à, après, avant, avec ; chez, contre ; dans, de, depuis, derrière, dès devant ; en, entre, envers ; hormis ; malgré ; outre ; par, parmi, pour ; sans, selon, sous, sur ; vers, voici, voilà." — Voir les exemples au texte.

L'on emploie aussi : — 1. l'adj. *sauf* : "sauf erreur" ; 2. Les participes, *attendu, excepté, vu* : "attendu l'état des finances" ; 3. les part. présents "durant, moyennant, pendant, suivant, touchant."

L'on appelle *locution prépositive* une préposition composée de plusieurs mots.